

aurons alors une idée du moment où la mesure concernant l'habitation nous sera déferée. Je signale au leader du gouvernement que plusieurs questions ont été posées ce soir au sujet de la mesure concernant l'assurance-chômage et qu'on pourrait du moins y répondre à midi demain. Je m'en remets entièrement à l'honorable leader du gouvernement pour cette décision, et je serai à mon siège lorsqu'il jugera opportun de convoquer le Sénat.

**L'honorable M. Aseltine:** L'avocat de la Commission d'assurance-chômage était dans la tribune au moment du débat. Il fera son possible pour nous fournir les renseignements demandés. Nous lui avons demandé d'assister à la séance à cette fin. L'honorable chef de l'opposition croit que le fait de convoquer le Sénat à midi demain nous donnera suffisamment de temps, je ne vois pas d'objection

à proposer l'ajournement pour l'heure dite. La modification que nous serons appelés à étudier est très simple. Elle ne comporte que quelques mots qui permettront d'accroître le montant d'argent disponible en vue de l'achèvement des habitations présentement en voie de construction et en vue de la construction de nouvelles maisons.

**L'honorable M. Macdonald:** On dit de toutes ces mesures qu'elles sont "simples", mais quand je les examine, je décide que, si elles le sont, je suis moi-même bien simple.

**L'honorable M. Brunt:** La mesure que nous venons d'étudier n'a jamais été qualifiée de simple.

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à midi.)